

Ms 1660



COPIES

DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

SUR L'UNIVERSITÉ,

LES COLLÈGES

ET LA CHAPELLE DE LA SORBONNE

Lettre autog. du recteur Rousselle
Lundi 5 août

4

Rapport sur les candidats au poste
d'administrateur du Collège Britannique
à l'emplacement de Walsby
(Parker; - Mac Nully; - Kearney
et Ferris.)

1.

Lettre de Guignot à l'abbé Nicolle.
Janv. 1821

3

Copies.

5

Rapport sur les établissements
d'Instruction publique
Arch. Nat. AF IV^x 173

6

Lettre de Fontanes 28 mars 1808.
à l'Empereur AF IV^{cart} (1030) 1050
pièce 22

27

Projet de décret pour mettre en activité
l'université Impériale. (du 26 mars 1808)
A.F. IV ph. 2406

29

Lettre de Fontanes 23 mars 1808
pour nommer les candidats à la place de
Conseiller à Vie de l'université
AF (1030) 1050
cart pièce 23

31

Lettre de Crestel 24 mars 1809
AF (1030) 1050
10^e dem. pièce 44

32

Projet présenté par le Ministre de
l'Intérieur. Serment de fidélité
à l'Empereur

33

Extrait de compte Rendu d'un tournoi
du préfet dans le Dep^t de l'Orne 1809
AF IV (1030) 1050
10^e dem. pièce 45

34

Projet d'ouverture de la Rue des
Ecoles de l'École de médecine au
Jardin de Pontes
par L.R. Frauch et A. Portet
1849

36

Requête de J.B Dumas, doyen
de la Faculté de Sciences sur
l'élargissement de la rue du quartier des
Sicols 12 décembre 1848

44

Observations de l'archichancelier
sur le projet de reorganisation de
l'université
AF IV (1030) 1050
10^e dem. pièce 63

50

Liste de 30 personnes proposés pour
la Place de Conseiller à Vie par le directeur
d'Instruction Publique AF IV 2406

55

Autre liste ... proposée par le
Ministre de l'Intérieur
AF IV 2406

57

Mémoire sur l'aménagement
de la Salle de Conseil et
l'Appartement et Salon de Recteur
vers 1821

59

Rapport non signé sur le projet
de reorganisation de l'enseignement
dans les Ecoles

63

Rapport de Fontanes sur le
projet de décret de l'université
Impériale 26 mars 1808
AF IV 2406 cart 330

74

Liste de candidats au poste de
Conseiller par l'Instruction Publique
présentée par Fontanes. avec
appréciations. 23 mars 1808
AF IV (1030) 1050
pièce 24

81

Autre liste de candidats au poste
de conseiller avec approbations.

85

30 mars 1808

AF IV 2406

Pièces imprimées

Edict de février 1763 portant
réglement pour les collèges qui ne
dépendent pas de l'Université

89

Arrêt du Parlement du 29 janvier
1765 portant règlement

93

à 102

Documents sur la Chapelle de la
Sorbonne

Extraits de Procès-verbaux de Jeanus de
Duclos . 17 et 18 primaire an II

103

Procès-verbal de l'enlèvement de
Cercueils et plombs dans la Sorbonne ...
Archives de la Seine

107

Jean Bonneau
juillet 1940

Le Doyen de la Faculté des Sciences à M. le Préfet de la Seine

M. le Préfet

La Faculté des Sciences, dans sa sollicitude pour les intérêts de la jeunesse, a voulu que son doyen après s'être concerté avec les chefs des établissements d'instruction publique qui sont placés dans le 11^e et dans le 12^e arrond^{ts}, vint appeler votre attention et celle de MM les Membres du Conseil municipal sur un intérêt scolaire dont, à chaque instant, il lui est donné d'apprécier toute la portée.

Elle vous supplie de prendre désormais en plus grande considération, dans les plans d'alignement ou projets de voirie relatifs à ces 2 arrondissements, la haute convenance, souvent même l'indispensable nécessité de mettre en communication par des rues directes, larges et munies de trottoirs, les diverses écoles entre lesquelles les étudiants, soit par goût, soit par devoir, partagent les 6 ou 7 heures consacrées par jour aux leçons publiques.

Que les élèves, loin de concentrer toute leur attention sur une seule faculté, fassent marcher de front plusieurs cours empruntés à 2 ou 3 d'entre elles, cela ne peut être l'objet d'un doute, et il faut bien se garder de porter le moindre obstacle à ces libres allures.

En effet, les élèves de l'École de Droit suivent en grand nombre, et avec une incontestable utilité pour leur avenir, les cours de Physique et de Chimie de la Faculté des Sciences, les leçons de toxicologie et d'hygiène de la Faculté de Médecine. Ils puisent dans ces divers enseignements des connaissances dont ils tirent profit plus tard pour toutes les questions de médecine légale, d'industrie



manufacturière, etc, qu'ils ont à traiter devant le tribunal. Beaucoup d'entre eux, sans y être obligés, obtiennent même de la Faculté des Sciences des grades qu'ils constatent combien ils ont pris d'intérêt aux études auxiliaires qu'ils ont pu accomplir sous ses auspices.

Les élèves en médecine atteints à subir les épreuves du baccalauréat en sciences, les élèves en pharmacie qui recherchent à souvent à titre, les élèves externes des classes de philosophie de nos lycées eux-mêmes, concourent à former cet ensemble d'auditeurs libres qui suivent le cours de la Faculté des Sciences et dont le nombre varie de 2000 à 3000 chaque année.

Plus tard, les élèves inscrits de la Faculté des Sciences, et en particulier les élèves de l'école normale qui ont tenu de suivre nos cours, ont souvent besoin de réclamer un complément d'instruction. Pour les grades relatifs aux sciences naturelles, ils le trouvent au Muséum, s'il s'agit des grades relatifs aux sciences mathématiques et aux sciences physiques, c'est au Collège de France qu'ils vont le puiser.

Ces observations s'appliquent avec tout autant de force aux études littéraires. L'antidote de la Faculté des Lettres, emprunte aux mêmes sources que celui de la Faculté des Sciences, en partage tous les intérêts.

Or, pour un grand nombre d'élèves de ces Facultés, et en particulier pour ceux d'entre eux qui ont des devoirs à remplir à heure fixe, comme internes dans les hôpitaux, comme maîtres d'étude dans les collèges, comme praticiens ou pharmaciens dans les hôpitaux de médecine ou de pharmacie, les minutes sont comptées. Combien n'en voit-on pas, parmi les plus appliqués, les plus sérieux, quitter à regret les leçons, avant qu'elles ne soient terminées, ou bien arriver lorsqu'elles sont déjà commencées, obligés de franchir de longs trajets pour obéir aux exigences que leurs fonctions modestes leur imposent ?

Pour les élèves plus heureux, que, maîtres de leur temps, peuvent toujours arriver à l'heure, n'est-ce donc rien néanmoins que cette obligation de parcourir sans cesse ces rues humides et mal saines, et

se voir arrêtés à chaque instant par des embarras de lecture?

Et quelques minutes insignifiantes et inaperçues, qu'ils perdent à l'occasion de toutes les leçons qu'ils ont entendues, ne représentent-elles pas, à la fin de l'année scolaire, pour chaque élève quelques journées, et pour l'ensemble des élèves, des milliers d'heures de travail que nous avons le devoir de leur restituer?

Quel'on parcourt les abords de nos divers lycées ou facultés, et l'on reconnaît qu'aucune pensée n'a présidé jusqu'ici à l'organisation de la vie publique dans leur voisinage, que l'intérêt scolaire a été méconnu ou laissé de côté, et qu'on s'est montré un peu prodigue des frais de son temps d'un jeune étudiant, qui n'a souvent aucune fortune cependant.

En effet, le Collège de France et la Sorbonne, séparés l'un de l'autre par quelques mètres, et qui devraient se donner directement la main par la rue de la Harpe, ne doivent le faire qu'avec de longs et inutiles détours.

L'École de Médecine, la Sorbonne et l'École de Droit, si rapprochés en réalité, ne changent leurs clés qu'à travers des rues étroites, tortueuses, embarrasées, qu'on dirait faites bien plutôt pour ripaer que pour réunir ces 3 centres d'instruction.

Améliorer les moyens de communication entre ces établissements, les relier plus étroitement, les mettre en rapport direct avec l'École Normale, le Muséum, l'École de Pharmacie; l'Hôtel-Dieu, la Cité, Clamart, il y a là un grave intérêt scolaire.

Donner ainsi l'occasion d'ouvrir des rues larges, éclairées et aérées, dans un quartier où la fièvre typhoïde frappe si souvent le jeune des écoles, il y a là aussi un grave intérêt hygiénique.

Quis que les hasards qui ont présidé à leur ~~formation~~ fondation séparent des établissements d'instruction supérieurs qui gagneraient tant à être réunis sous le même toit, comme ils le sont, en effet, dans la plupart des pays voisins ou même de nos villes universitaires de province, appliquons-nous, du moins, à faire disparaître les

entreuses qui accroissent d'une manière si fâcheuse leur distance
ville, et nous aurons peut-être, en outre, donné satisfaction à un
intérêt municipal non moins sérieux.

En effet, si la Ville de Paris entend comme le septième des
hauts états, elle est attirée pendant longtemps encore une
jeunesse nombreuse, quelle lui ménage des habitations saines et bien
aérées, des moyens d'être d'un facile accès. Les universités nouvellement
fondées dans d'autres pays ont choisi des quartiers coupés de mes
flânes et ornés de places plantées; ils ont pu se défaire de
industries bruyantes et de voies de grande circulation. Qu'en font-ils
une concurrence de plus en plus redoutable aux écoles de Paris.

N'attendons pas que nos Facultés soient tombées en décadence,
et que le conseil municipal si vivement intéressé à leur prospérité soient
menacés de ruine pour rechercher les causes qui éloignent les élèves.
Le ministère de l'Instruction publique, qui n'a négligé ni efforts,
ni dépenses pour assurer à nos écoles un état florissant, saurait
persévérer dans cette voie. C'est à l'édilité parisienne qu'il
appartient de compléter son œuvre, en se montrant favorable à
ces mesures hygiéniques et économiques sollicitées par la Faculté
des Sciences en faveur de la jeunesse.

Que le conseil municipal veuille bien mettre cette question à l'étude,
et il ne tardera pas à se convaincre qu'il ne suffit même pas d'ouvrir
des communications larges et directes entre les divers établissements
d'enseignement supérieurs qui ont la force et la vie du Quartier latin,
mais qu'il est indispensable, en outre, de les relier au reste de Paris
par des rayonnements moins embarrassés.

Nous n'en sommes plus aux temps pour lesquels les écoles
furent bâties. Aujourd'hui, la population qui les fréquente n'est plus
cette population circonscrite et exceptionnelle des écoles du moyen âge.
La science attire la société tout entière, parce qu'elle s'en la

lumière sur toutes les questions dont l'industrie, le commerce, l'agriculture se préoccupent; dont les gens du monde eux-mêmes veulent connaître le secret. A mesure que le haut enseignement élargit sa base, qui au lieu des adeptes à un seul âge, à une seule population et à un seul quartier, il parle au profit de tous les âges et de la cité tout entière, il reste peu de chose à faire, peut-être, pour attirer chaque soir, par un mouvement régulier et lucratif, une portion notable de la population de la rive droite vers le centre scolaire de la rive gauche.

Outre l'intérêt universitaire que mes devoirs m'ont fait pleurer le V^e, outre l'intérêt de la propagation de sciences auxquelles auquel il m'est si facile de me dévouer, il y a donc réellement au fond de ces questions un grave intérêt municipal en jeu.

C'est à vous, M. le Préfet, à décider si de nouvelles mesures, si de nouvelles élargies, si l'air et la lumière pénétrant dans nos vieux quartiers, si par ciels, dégagés de leurs entourages et mis en relief, si les Facultés communiquant entre elles et avec le resto de Paris par des chemins directs et libres, on ne venant pas la partie éléve de la rive gauche reprendre cette prospérité qui semble la fuir aujourd'hui pour devenir l'apanage exclusif de la rive droite.

Toujours il en va de la sorte, il pas ainsi lorsque nous avons vu, depuis quelques années, la population qui fréquente le Muséum décroître par le seul fait de l'amélioration des quais qui y conduisent?

Paris le 12 X^{br} 1848

J'ai l'honneur d'être,
M. le Préfet,

Avec le sentiment de la plus haute confiance
Le Docteur de la Faculté de Sciences, Dumas.



et ant ugre :

Le Doyen de la Faculté de Droit : G. P. Dallet.
_____ Médecine : Bouillaud.

_____ Lettres : Victor de Clerc

_____ Théologie : J. Glaire.

Le D. du Muséum d'Hist. Nat. : A. de Jussieu.

L'administrateur de l'Élyse Français : Letronne.

Le Conseil titulaire de l'Université, D. de

l'École Normale

P. F. Dubois

Le D. de l'École de Pharmacie

Bussy

Le D. de l'École anatomique de Dupuytren

Lesros

Le Maire du 11^e Arr^t appelle l'attention et la sollicitude éclairée de M^e le Préfet sur cette demande de honorables Professeurs de la Faculté de Sciences et de Docteurs de Philosophie et de Droit etc.
Brelat.

Le Maire du 11^e Arr^t a joint bien volontiers à son collègue du 12^e pour appeler toute la sollicitude de M^e le Préfet sur un projet qui aurait si profitable aux habitants de ce quartier.

Bugheru.

Paris - Imprimerie Jules & Delaunay.